



DEMARCHE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (R.S.E) MUTUALITÉ FRANÇAISE ANJOU-MAYENNE

SE MOBILISER, S'ENGAGER

FRANCIS GUTEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La R.S.E. nous conduit à appréhender chacun de nos choix et pratiques, en prenant en considération les impacts, la pérennité, et en visant une amélioration pour l'avenir. C'est pourquoi les actions que nous pouvons engager au quotidien au sein de la MFAM, y compris celles pouvant sembler mineures, doivent véritablement se situer, et être comprises, dans une perspective plus large. Il s'agit d'inscrire ces actions dans le cadre d'un projet global pour l'entreprise, afin d'améliorer notre qualité de service, questionner et ajuster notre modèle de développement, poursuivre l'inscription de nos réponses à la population dans une dynamique collective et partagée entre les élus et les salariés.

Au-delà d'une simple mode ou contrainte, la mise en œuvre d'une démarche R.S.E. présente de multiples opportunités pour nos structures, comme l'ont démontré de nombreuses expériences : (re)mobilisation des équipes autour des projet d'établissements et des conditions de travail, économies d'énergie, bien-être au travail, meilleure image des structures, renforcement des partenariats locaux, différenciation par rapport à des structures concurrentes, dynamique de co-construction avec les utilisateurs...

Cette dynamique s'intègre parfaitement aux démarches qualité et à la gestion des risques déjà engagées dans nos différents pôles d'activités.

Au-delà des nombreuses initiatives déjà prises dans ce domaine, sur lesquelles nous devons communiquer. Il est important que nous nous mobilisions sur des engagements.

TERRITOIRE & CITOYENNETÉ

La MFAM s'engage pour que ses actions soient positives et bénéfiques sur les territoires.

PRIORITÉS D' ACTIONS

- coopération avec des acteurs locaux
- participation à des initiatives citoyennes
- achats responsables

ACCUEILLIR - ACCOMPAGNER PRENDRE SOIN - SERVIR

La MFAM s'engage pour permettre à chaque personne, quels que soient son âge, sa situation, son état, de trouver la meilleure réponse.

PRIORITÉS D' ACTIONS

- représentation des usagers dans la gouvernance des structures
- réflexion sur l'éthique au sein des établissements
- amélioration des pratiques et de la bien-traitance, soutien à l'innovation

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Pour les salariés, la MFAM veut agir en employeur responsable.

PRIORITÉS D' ACTIONS

- développement des compétences
- amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail
- lutte contre les discriminations et les inégalités

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

La MFAM s'engage pour protéger l'environnement et la biodiversité.

PRIORITÉS D' ACTIONS

- réduction des déchets
- réduction des consommations énergétiques
- développement de l'utilisation des énergies renouvelables
- amélioration de la qualité de l'air
- protection de la biodiversité



6 BONNES RAISONS DE DÉVELOPPER LA RSE

1

PRÉSERVER LE CAPITAL HUMAIN

Mener une politique de ressources humaines responsable : formation, santé et qualité de vie au travail...

2

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Faire vivre l'esprit mutualiste, dialoguer avec toutes les parties prenantes.

3

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Economiser l'eau et l'énergie, réduire le gaspillage alimentaire, prévenir les maladies professionnelles...

4

CONFORTER SA LÉGITIMITÉ SUR UN TERRITOIRE

Avoir un impact positif sur l'emploi, le développement économique, la cohésion, la solidarité, la santé publique.

5

PRÉVENIR LES RISQUES

Réduire les risques environnementaux, sociaux, financiers, technologiques et d'image.

6

ATTIRER LES TALENTS

Affirmer ses valeurs, mettre en oeuvre au quotidien ses engagements RSE pour être un employeur attractif.

| 2016 : NOS ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE SOCIAL

- Mettre en place une politique globale de management de la santé et sécurité au travail.
- Favoriser les initiatives de bien-être au travail.

DOMAINE ENVIRONNEMENTAL

- Réaliser un audit énergétique mesurant la production des dépenses énergétiques pour chaque site et mise en place d'actions d'amélioration.
- Mener une campagne de communication sur les «bonnes pratiques environnementales» et la gestion des déchets.

DOMAINE ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

- Définir les critères d'une politique d'achat favorisant (si possible à prestations et coûts égaux) des fournisseurs privilégiant un positionnement de responsabilité sociétale.
- S'inscrire dans des partenariats qui permettent d'assurer un développement territorial équilibré (formations, insertion sociale...)

CES ACTIONS À RÉALISER DEVRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION DÉFINIE ET D'UN SUIVI EN TERME D'OBJECTIFS.